



## Compte Rendu du Conseil Communautaire du 12 décembre 2008

L'an deux mil huit, le vendredi douze décembre à dix neuf heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis dans la grande salle de la mairie de l'Isle Adam.

### **Etaient présents :**

Monsieur Axel PONIATOWSKI, Président  
MM. Roland GUICHARD, Joël BERNIOT, Pierre BEMELS, Didier DAGONET, Jean DELIGNIERES (Vice - Présidents)  
Mmes et MM. Hubert TARDIF, Chantal VILLALARD, Philippe LEBALLEUR, Danielle PORTHE, Jean-Dominique GILLIS, Claudine MORVAN, Michel PASSANT, Jacques CORMERY, Jean-Paul HUNAUT, Nicole DODRELLE, Christian PIOLLET, Corinne VASSEUR, Isabelle MULLER-QUOY, José LOHYER, Christian DEGHAÏE, Anne-Marie LAMBEL.

### **Etaient absents représentés :**

Bruno MACE pouvoir à Mr HUNAUT  
Elodie THABOUREY pouvoir à Mme VILLALARD  
Pierre AUSSEL pouvoir à Mr DELIGNIERES  
Michel MANCHËT pouvoir à Mr PIOLLET  
Michèle BOUCHËT pouvoir à Mme MORVAN  
Albert ALFANDARI pouvoir à Mme VASSEUR

### **Etaient absents excusés : /**

**Secrétaire de séance :** Madame MULLER QUOY

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur PONIATOWSKI.  
Mme MULLER QUOY est nommée secrétaire de séance.

---

### Informations du président :

#### Instructions du droit du sol

Le nombre de dossier a progressé en 2008 :

- déclarations de travaux, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : 281 en 2007 et 572 à ce jour
- permis de construire : 110 en 2007, 153 en 2008.

Les délais d'instruction restent toujours très performants puisqu'à hauteur de 94 % de dossiers traités à ce jour pour 89 % en 2007

#### Lutte anti graffiti

Le nombre de tags à nettoyer fait face à une recrudescence ces dernières semaines malgré une accalmie en début d'année. En particulier sur les communes de l'Isle Adam et de Parmain.

Il faut s'attendre à atteindre les 40 000 € de dépense sur cette action d'ici à la fin de l'année.

A ce jour cette action était subventionnée à hauteur de 50% par le Conseil Général, ce qui ne sera pas le cas en 2009 car les barèmes ont été modifiés. Les communes qui souhaitent garder un cadre de qualité seront pénalisées. Un courrier a été adressé dans ce sens au Conseil Général.

#### Fête de la campagne 2010

L'association qui organise cette fête initialement sur canton de l'Isle Adam a proposé aux maires de l'intercommunalité qui n'y participaient pas précédemment de rejoindre les communes organisatrices de festivités. Il s'agit d'un gros travail de préparation et de coordination qui pourrait être mis en œuvre pour l'automne 2010.

Evoqué en réunion des maires cette idée a été retenue et les communes désigneront chacune un représentant.

#### Le Premier numéro du Lien

Le bon à tirer sera donné la semaine prochaine et le premier numéro du journal sortira pour la fin de l'année. Un exemplaire a été déposé sur les tables.

M. PONIATOWSKI propose de créer quatre groupes de travail dont la mission sera de réfléchir sur des actions à entreprendre et définir les conditions de réalisation de ces actions.

Par conséquent, il est demandé au conseil de réfléchir sur la création de groupe de travail concernant :

- le portage de repas (Demande pour Béthemont la Forêt, Villiers Adam et Chauvry, obligation de répondre à des normes de plus en plus draconiennes pour les communes en liaison chaudes)
- l'école de musique (problème de coût pour Champagne sur Oise, Parmain et Presles).
- La piscine intercommunale L'Isle Adam – Parmain (dans quelles mesures, il est possible de répondre à la demande des particuliers de la communauté de communes hors les deux villes du syndicat qui souhaitent bénéficier de tarifs préférentiels).
- Rénovation urbaine (les programmes de rénovations seraient davantage subventionnés par les pouvoirs publics dans un cadre intercommunal).

Après un tour de table, il est décidé de créer ces quatre groupes de travail. Il convient donc de désigner 4 présidents de groupe :

- Portage de repas : M. DELIGNIERES Jean
- Ecole de musique : M. CHOPIN Jean-Claude
- Piscine : M. VRAY Michel
- Rénovation urbaine : M. BEMELS Pierre

#### 1. Procès verbal de la réunion du 27 juin 2008

Le procès verbal de la réunion du 27 juin est adopté à l'unanimité.

#### 2. Débat d'orientation budgétaire

En 2008, la Communauté de Communes a assuré, comme les années précédentes, les actions suivantes :

- L'action anti graffiti, le service d'instruction du droit du sol, l'aide aux travaux de voirie (fond de concours) ainsi que l'achat de matériel festif
- La participation aux organismes extérieurs : SMEP, la charte de la vallée de Chauvry, SMGFVO, harmonie intercommunale, syndicat Tri Or.

- De nouvelles actions sont en cours : un diagnostic d'accessibilité dans les établissements recevant du public, la parution du premier numéro du journal intercommunal « le lien », une étude sur la vidéo protection.

Les prévisions pour 2009 seront identiques aux actions menées précédemment : l'instruction du droit du sol, la lutte contre les graffitis, les dépôts sauvages, le fonds de concours voirie.

Un manager de ville est en cours de recrutement.

Pour les recettes de fonctionnement, il s'agira des subventions attendues pour la lutte anti graffitis, la TEOM, les impôts locaux ainsi que le remboursement des communes pour la mise à disposition du personnel.

Les dépenses de fonctionnement comprendront les frais de personnel, les actions contre les tags, le fond de concours voirie, l'adhésion aux différents syndicats, les frais relatifs à la mise en place du développeur de commerce ainsi que la subvention à l'harmonie intercommunale.

Concernant l'investissement, aucune subvention n'est attendue quant aux dépenses, elles comprendront les frais liés à l'achat de matériel festif, aux acquisitions foncières ainsi qu'à l'étude sur la vidéo protection.

### **3. Modification du tableau des effectifs**

Monsieur GUICHARD expose le rapport sur la mise en commun de personnel et propose de transformer le poste d'adjoint administratif.

M. CORMERY prend la parole pour préciser qu'il s'agit d'une excellente initiative notamment pour les communes qui ne disposent que d'une seule secrétaire

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, de supprimer le poste à mi-temps d'adjoint administratif et de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### **4. Convention de mise à disposition du personnel**

Après exposé du rapporteur, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la convention.

### **5. Etude sur la vidéo-protection**

Monsieur Pierre BEMELS prend la parole pour résumer le dossier. Suite aux réunions des 08 septembre et 25 novembre derniers, les besoins de chaque commune ont été recensés. La société ACTIF retenue après consultation réalise l'étude.

Le 08 janvier prochain, elle fera le point sur les différentes visites sur site et proposera différents scénarios. Les conclusions sortiront en 2009.

M. TARDIF précise qu'à partir de février, l'ensemble des communes de l'intercommunalité sera doté des mêmes bacs d'ordures ménagères.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Président de la Communauté de Communes



**Communauté de Communes**

**de la Vallée de l'Oise** Axel PONIATOWSKI

**et des Trois Forêts**